
LA FORMATION DES ARCHIVISTES

RELEVER LES DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Cinquième Journée des Archives

Compte-rendu de Véronique FILLIEUX et Evelyne VANDEVOORDE

Université catholique de Louvain (UCL) – Service des Archives

Les Archives de l'Université catholique de Louvain ont organisé les 9 et 10 mai 2005 leur cinquième Journée des archives sur le thème de "La formation des archivistes : relever les défis de la société de l'information".

À la différence des précédentes Journées des archives (voir *Cahiers de la Documentation*, 2005/1), l'édition 2005 s'est déclinée en deux sessions : la première portant sur les attentes des archivistes, mais aussi des utilisateurs d'archives vis-à-vis de ces derniers, et sur leurs compétences quant à la pratique archivistique, la seconde abordant les parcours de formation. Les modalités mêmes de chacune des deux sessions ont différé volontairement ; ainsi quand la première recourait à neuf présentations abordant spécifiquement des facettes éclairant la problématique générale, la seconde, sous la forme d'une table ronde, a permis des échanges fructueux quant au contenu que doit désormais comporter l'enseignement archivistique.

Cette réflexion quant à la formation n'est pas neuve et se retrouve au cœur des débats actuels de la communauté des archivistes et au-delà renvoie, en amont, aux structures diversifiées selon les pays et les entités s'occupant de la formation proprement dite et, en aval, aux utilisateurs potentiels des archives et à leurs demandes, plus largement, aux services que l'archiviste doit être à même de rendre à la société et, dès lors, de sa place, de sa fonction et de sa spécificité au sein de notre société de l'information.

En effet, au sein de celle-ci, les enjeux, pour le citoyen, la collectivité, les entreprises, en sont d'autant plus considérables que les moyens de communication d'information se sont multipliés et complexifiés à l'extrême, tandis que les supports d'information se sont de plus en plus fragilisés et ont accru de manière exponentielle leur dépendance à la technologie et à l'ingénierie logicielle. Cette mutation est le plus souvent vécue en envisageant l'avenir plus que le passé, en privilégiant le court ou le moyen terme plus que le long terme et en accentuant la place du matériel et de l'équipement plus que celle du capital humain et de la formation. Or, si l'information a naturellement une valeur opérationnelle immédiate, elle peut aussi constituer un patrimoine

irremplaçable. La polysémie du mot "archives", parfois remplacé par le mot anglais "record" rend bien compte de ces deux facettes d'une même réalité. En outre, comme pour l'information traditionnelle, et sans la remplacer, mais à un degré sans doute bien plus aigu, se posent les questions du repérage, de la collecte, de l'évaluation, de la description, de la conservation, de la préservation à long terme, de la garantie et des règles d'accessibilité, de la valorisation en tant que patrimoine, c'est à dire des fonctions faisant appel de manière particulièrement cruciale aux facultés humaines de discernement, de remise en contexte, d'analyse et de synthèse.

La formation des spécialistes de l'archivage est dès lors en débat. En témoignent la recherche menée par Carol Couture (Université de Montréal), *Education and research in archival science : general tendencies*, étude présentée au Congrès européen des Archives de Florence en 2000, ou encore les réflexions présentées au XV^e Congrès international des Archives de Vienne en août 2004 par José Ramon Cruz Mundett (Univ. Carlos III, Madrid), *Building new knowledge for archivists : evolving towards a common core curriculum* ; Karsten Uhde (Archivschule Marburg), *Élaboration d'un nouveau savoir pour les archivistes : l'évolution de l'enseignement sur les archives et la conservation à l'âge numérique* ; Didier Bondue (archiviste de Saint-Gobain, Fr.) : *Towards successful and relevant training : the competency model*, et d'autres. Plusieurs modèles de spécialistes de la gestion des archives se dégagent, tantôt fondés sur des traditions nationales (tradition allemande de la *Registratur*), tantôt appuyés sur des divisions technologiques (spécialiste des archives anciennes ou, au contraire, expert en archivage électronique), tantôt encore basés sur des responsabilités fonctionnelles (archiviste public ou gestionnaire d'archives d'entreprises ou d'archives médicales).

C'est dans ce contexte de débat que la Journée d'étude s'est proposée d'identifier les éléments clés d'une formation archivistique et leurs contenus fondamentaux, en partant d'une logique de "compétences", en identifiant les besoins générés par l'exercice de chaque fonction archivistique, en réintroduisant une perspective de gestion

à long terme et en se situant sans équivoque dans une perspective européenne.

Partant de la notion de "mémoire institutionnelle utile", Michel Lespérance, fort de son expérience d'une vingtaine d'années en tant que secrétaire général de l'Université de Montréal, enraine l'enjeu des débats, apportant des éléments de réponse à des questions fondamentales posées en permanence par les archivistes soucieux de l'actualisation et du développement continu de leur profession et des services qu'elle rend aux organisations plurielles, acteurs de la société. C'est en tant qu'"archiviste public" que Philippe Henwood, rattaché à la Direction des Archives de France, est ensuite intervenu entamant la première des trois communications présentant les compétences des archivistes en fonction de leur milieu de travail et des attentes spécifiques des utilisateurs. L'archiviste public est, au sein du système français, un archiviste ayant bénéficié d'une formation spécifique, appartenant à divers corps de la fonction publique et y travaillant comme conservateur, chargé d'études documentaires, attaché de conservation, secrétaire de documentation ou assistant de conservation. Il lui revient de respecter et de mettre en œuvre la législation et la réglementation en vigueur, de suivre la politique de mise en valeur des archives définie par l'établissement dont il dépend et, au service de la collectivité, il se doit d'évoluer avec celle-ci. C'est à cette fin que la Direction des Archives de France a entrepris la réalisation d'un référentiel des métiers que l'archiviste, quel que soit son statut ou son lieu d'exercice, peut être amené à assumer. Se basant sur le concept des compétences, les fiches de métier décrivent les missions afférentes aux postes, les activités (organisationnelles, scientifiques et techniques, culturelles et de formation) et les compétences requises pour les exercer, tant en matière de "savoir" que de "savoir-faire" et de "savoir-être". Philippe Bigot (de la société Lifing), quant à lui, s'est attaché à identifier les compétences attendues de l'archiviste au point de vue de l'entrepreneur consultant en archives. Relevant trois grands modèles de spécialiste de la gestion des archives, à savoir les spécialistes de modes opératoires (traditions nationales), les spécialistes de moyens (appuyés sur la division technologique) et les spécialistes du domaine d'application (basés sur des responsabilités fonctionnelles de type public-privé ou de domaine réservé de type santé), il récuse cette multiplicité d'archivistes "verticaux" et soutient le modèle d'un seul archiviste-records manager au profil "transversal", aux compétences axées sur l'intelligence pratique et conceptuelle, la culture générale, l'adaptabilité, la diplomatie, la créativité, les qualités de communication, capable de coordonner les compétences des spécialistes

dans l'objectif d'une prise en considération globale des besoins et des problèmes dans la perspective d'une (re)construction harmonieuse des fonctions opérationnelles. Partant de ce constat, il identifie alors trois aptitudes à entretenir : le charisme, l'intelligence et la culture, l'esprit synthétique et créatif, faisant de l'archiviste de demain le modèle de l'Homme politique. Pour sa part, Didier Grange (Ville de Genève et Conseil international des Archives) a exposé les travaux de la section du CIA regroupant les associations professionnelles (CIA/SPA - Section des Associations Professionnelles de Records Management et d'Archivistique), lesquels s'engagent dans deux voies : la certification et la définition des compétences en relayant les attentes des professionnels quant au rôle que les associations peuvent jouer dans le domaine de la formation tout en notant que la formation constitue avant tout un enjeu individuel. L'évolution de la profession réclame, selon lui, un engagement constant de la part de chaque professionnel afin que ses compétences soient mises à jour, défi qui doit être soutenu par les associations informant leurs membres et impliqués dans les changements qu'ils doivent affronter.

Avec la seconde partie de cette section, ce sont cette fois les compétences de l'archiviste du point de vue des fonctions archivistiques qui sont étudiées selon chacune de ses fonctions : gestion, évaluation et acquisition, description, préservation, conservation et valorisation. S'attachant à la première de ces fonctions, Claude Minotto (Université de Montréal), définit la gestion comme étant "assurer la mise en place d'un processus ou d'un programme archivistique nécessitant vision et leadership, assurer la conduite et la réalisation concrète d'un tel programme repose sur le pragmatisme et l'opportunisme". Et malgré sa dimension fondamentale parmi les fonctions archivistiques, la gestion est l'une des plus récentes à faire l'objet de cours spécifiques au sein des programmes d'enseignement de la discipline, ce qui conduit Claude Minotto à s'appuyer sur son expérience pratique au sein de la Division des archives de l'Université de Montréal. François Burgy (Archives de la Ville de Genève) a axé son propos sur l'évaluation et l'acquisition listant les compétences nécessaires à l'archiviste : connaissance de la méthodologie et des instruments d'évaluation et d'acquisition, tels le calendrier de conservation ou le bordereau de versement ; compétences techniques liées aux particularités des supports ; compétences scientifiques pour comprendre certains contenus ; compétences en matière de gestion des relations humaines que cela soit les créateurs d'archives, leurs utilisateurs ou les techniciens du traitement de conservation. Il a également souligné que l'archiviste ne peut évi-

demment pas collectionner toutes les compétences techniques ou scientifiques, mais bien faire appel à une aide extérieure quand cela s'avère nécessaire, l'aptitude de base étant de repérer ses propres limites. S'appuyant sur la promulgation récente du code français du patrimoine, Christine Nougaret (Archives nationales de France) a quant à elle réaffirmé la nécessité d'une formation à la fois scientifique et technique avec une attention particulière à apporter aux questions de classement et de description. Elle a également remis en évidence toute l'importance du principe du respect des fonds, l'inscrivant dans la préoccupation contemporaine de la traçabilité que requièrent nos sociétés en demande de transparence des décisions. Dès lors, "pas d'archives sans contexte de production, pas de description archivistique sans description de ce contexte de production". Traitant des questions de préservation et de conservation, Rolande Depoortere (Archives générales du Royaume) dresse le "profil" nécessaire au bon conservateur tout en soulignant l'importance de la formation continue et des échanges internationaux : l'archiviste doit être capable d'évaluer rapidement une situation ; de proposer des solutions tenant compte de la chaîne de vie des documents et des objectifs de leur conservation ; d'être innovant et créatif ; d'estimer le coût des solutions, le temps nécessaire à leur réalisation, leur durée de vie et leur impact sur le fonctionnement du service producteur et de conservation ; de dialoguer avec les spécialistes de diverses disciplines tels qu'informaticiens, architectes, techniciens ; de former et sensibiliser les producteurs d'archives, le personnel subalterne des archives et les utilisateurs. Enfin, Thierry Delplancq (Archives de La Louvière) s'est concentré sur la valorisation des archives à un échelon local révélant les indispensables capacités et aptitudes nécessaires à l'archiviste œuvrant à ce niveau. Cet archiviste doit en effet commencer par s'intégrer dans une structure globale et déterminer les missions de son institution en commun accord avec ses mandataires politiques et responsables administratifs et ce n'est que dans une seconde étape, la gestion des archives ayant été bien effectuée et reconnue, que l'archiviste pourra trouver une assise et un soutien pour s'ouvrir vers l'extérieur et valoriser les fonds qui lui sont confiés, déjà au sein des administrations, puis envers les lecteurs pour en arriver à toucher l'entité et le grand public. Ce sont ici des talents de communicateur qui sont nécessaires à l'archiviste puisqu'il lui faut diffuser un maximum d'informations en utilisant tous les moyens mis à son service : publications (brochure, newsletter...), manifestations (expositions, journées du patrimoine...), apparitions dans les médias (presse locale, télévision régionale, radio, site web...), campagne de sensibilisation, et en es-

sayant d'établir des synergies et des partenariats lui permettant d'étendre son action, sans toutefois porter préjudice à ses tâches essentielles de gestion et de conservation. Bref, conjuguer savoir, "savoir-faire" et "faire-savoir".

La seconde partie de cette 5^e Journée des archives s'est ouverte riche du bilan apporté par les communications ayant abordé tant les attentes des utilisateurs d'archives que les compétences indispensables du point de vue des fonctions archivistiques. Ainsi aux demandes portant sur la capacité d'adaptation à des situations nouvelles et d'argumentation en matière d'acquisition et d'évaluation, de prise en compte des normalisations de description et des problèmes posés par la conservation des nouveaux supports ainsi que la connaissance pratique des moyens disponibles pour mettre en valeur les archives et les diffuser largement, sans oublier la nécessaire culture générale, la connaissance de l'institution qui l'emploie, la maîtrise au sens de management de l'ensemble des activités professionnelles et administratives d'un service d'archives et, bien sûr, la passion du métier, la table-ronde traitant du cahier des charges de la formation en archivistique du 21^e siècle a tenté de répondre non seulement en présentant les programmes actuels de formation, mais encore en listant une série d'écueils, de lacunes et de pistes tirant parti des regards croisés des professionnels présents, contribuant chacun par une expérience et une information relative à un type de formation spécifique, à savoir l'Archiefschool d'Amsterdam, la Haute école de gestion de Genève, la formation proposée par l'Université Carlos III de Madrid, l'École nationale des Chartes de Paris, la Vrije Universiteit Brussel, l'Université de Liège et l'Université catholique de Louvain.

Un consensus s'est formé dès le départ sur l'importance d'une formation solide en archivistique que doit posséder tout archiviste quel que soit le milieu où il intervient ou sa spécialité. Carol Couture de l'Université de Montréal a résumé comme suit ces acquis de base : "Pour tout archiviste, aucune formation scientifique quelle qu'elle soit, aucune formation professionnelle antérieure ne saurait remplacer une solide et complète formation en archivistique. On réfère et on fait ainsi appel 1°) aux compétences professionnelles qui présupposent l'existence de programmes de formation, 2°) à la reconnaissance scientifique qui présuppose l'existence d'une discipline à part entière -l'archivistique- et 3°) à la crédibilité professionnelle qui présuppose la reconnaissance par la société de la profession d'archiviste. Si l'archiviste n'a pas d'abord et avant tout une large et solide connaissance de tout ce qui constitue l'archivistique contemporaine, il ne saurait être en mesure de répondre

adéquatement aux attentes des utilisateurs, administrateurs ou chercheurs, et partant, ne saurait prendre sa place dans la société". Partant de ce constat et profitant des réflexions et des réformes de programmes suscitées par le processus de Bologne, le moment est en effet optimal pour une réorganisation et une mise à jour des programmes d'enseignement en archivistique.

Quatre axes sont dégagés, à savoir le records management, la recherche, l'interdisciplinarité et la pratique. En regard du records management, il va de soi que l'archiviste ne pourra répondre adéquatement aux attentes des administrateurs et des chercheurs s'il n'est pas préparé à travailler dans la réalité que constitue le *records continuum* dans lequel évoluent les archives au sein des administrations modernes : il lui faut dès lors apprendre à intervenir dès la création des documents en sachant appréhender les problèmes posés par les archives numériques, leur volatilité, la fragilité de leurs supports et les problèmes d'authenticité qui les entourent ; il doit être formé dans les domaines techniques et de stratégies d'automatisation, de la gestion de la sélection et du tri afin d'être à même d'analyser non seulement les documents mais aussi leur contexte. De même, la crédibilité de l'archiviste est en lien direct avec la place qu'occupe sa discipline au cœur même du monde universitaire. Ainsi, l'archivistique aura droit de cité dans l'université quand elle sera devenue une discipline scientifique dont les assises théoriques prendront solidement appui sur des recherches fondamentales et appliquées et, en ce domaine, le chemin est encore long. La question de l'interdisciplinarité se justifie du fait même des appellations données aux formations : archivistique, science auxiliaire de l'histoire, science de l'information, cursus

documentaire, sans oublier le volet administratif ou informatique. Toutefois, ici aussi, il importe de garder une spécificité et une visibilité au sein des offres de formation, l'archivistique doit s'implanter et puis entreprendre des partenariats renforçant la formation de base. Enfin, il va de soi que la pratique de terrain s'avère essentielle, mais une nouvelle fois, il importe de trouver un juste équilibre au sein de la formation, d'enseigner les fondements théoriques que l'aspirant archiviste applique par la suite et adapte en fonction des réalités de terrain qu'il aura à affronter au cours de divers stages.

Les propositions sont donc nombreuses en terme de contenus (dont, entre autres, un renforcement des aspects de conservation et de gestion dans une perspective technologique), de stages, de partenariats, mais aussi en terme d'harmonisation des formations, de positionnement au sein des sciences de l'administration, et de corps professoral en lien direct et quotidien avec le terrain afin de promouvoir une formation en synergie avec les évolutions des demandes et ouverte aux changements. Reste à les concrétiser au sein de formations modernes, dynamiques, ouvertes au monde, alliant formation de base et formation continuée.

Véronique Fillieux
Evelyne Vandevoorde
Université Catholique de Louvain –
Service des Archives
Rue Montesquieu, 27
1348 Louvain-la-Neuve
fillieux@arcv.ucl.ac.be
vandevoorde@arcv.ucl.ac.be

Les actes de cette journée d'étude sont publiés dans le recueil "La formation des archivistes. Pour relever les défis de la société de l'information", Academia-Bruylant, 2006, 265 p., ISBN 2-87209-841-0